

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 602

22 juin 2005

SOMMAIRE

A.B.C., Arts Flex Business Consulting, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	28868	Emap Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	28888
AC Consulting, S.à r.l., Luxembourg	28870	(L')Epicurien S.A., Useldange	28851
Acces Soirs International, S.à r.l.	28861	EUDECO - European Development Company S.A., Luxembourg	28851
Actions Croissance Holdings S.A., Luxembourg.	28858	Euro-Promodent S.A., Mamer	28893
Actions Croissance Holdings S.A., Luxembourg.	28858	European Diversified Bond Fund, Sicav, Luxembourg	28888
Agroprim, S.à r.l.	28859	Farlux S.A., Luxembourg.	28882
Altuma S.A., Luxembourg	28865	Fiduciaire A.C.I. S.A., Fiduciaire des Artisans, Commerçants et Industriels, Luxembourg	28881
Arens-Scheer Le Trente, S.à r.l., Luxembourg	28872	Finanz Fernseh Holding, S.à r.l., Luxembourg.	28850
Arens-Scheer Liberté, S.à r.l., Luxembourg	28875	Fita, S.à r.l., Luxembourg	28888
Argonne Investments S.A., Luxembourg	28891	Fita, S.à r.l., Luxembourg	28888
Argonne Investments S.A., Luxembourg	28891	Fleurs Treichel-Goelles, S.à r.l., Howald	28878
Argonne Investments S.A., Luxembourg	28891	Fondation A.L.M.R.T. Dr. Henri Küntziger, Luxembourg	28866
Argonne Investments S.A., Luxembourg	28892	Fondor, Sicav, Luxembourg	28869
Argonne Investments S.A., Luxembourg	28892	Golf de Meysembourg S.A., Luxembourg	28871
Argonne Investments S.A., Luxembourg	28892	Golf de Meysembourg S.A., Luxembourg	28871
Argonne Investments S.A., Luxembourg	28892	Graffhopper Holdings S.A., Luxembourg.	28871
Argonne Investments S.A., Luxembourg	28893	Hellas Finance Holdings S.A., Luxembourg.	28872
AT Electronics S.A., Rombach-Martelange.	28859	I. De Monbalsan S.A., Esch-sur-Sûre.	28862
ATA S.A., Luxembourg.	28887	I.G.S. Luxembourg S.A., Luxembourg	28869
ATA S.A., Luxembourg.	28887	Inmar International S.A., Luxembourg	28861
Blooch S.A., Luxembourg	28871	ISCE Investors in Sapiant and Cuneo Europe S.A., Luxembourg	28863
Brevik Capital S.A., Luxembourg.	28864	ISCE Investors in Sapiant and Cuneo Europe S.A., Luxembourg	28863
Business Harbor, S.à r.l., Crendal.	28860	ISCE Investors in Sapiant and Cuneo Europe S.A., Luxembourg	28863
C.E.D.G. S.A., Crendal.	28861	Jatracar, S.à r.l., Weiswampach	28860
CADELEST, Compagnie Agricole de l'Est S.A., Luxembourg.	28855	Klöckner Pentaplast S.A., Luxembourg.	28887
CMA, S.à r.l., Luxembourg	28894	Laontae Oasis, S.à r.l., Munsbach	28862
Cognis Holding Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg.	28894	Lea Investments S.A., Luxembourg	28864
Colupla, S.à r.l., Crendal	28859	Lea Investments S.A., Luxembourg	28864
Conforama Luxembourg S.A., Strassen	28863	Lea Investments S.A., Luxembourg	28864
Delmar Investment S.A., Luxembourg	28873	Lloyds TSB International Liquidity, Sicav, Luxembourg	28875
Dennemeyer & Co, S.à r.l., Howald	28876	Lloyds TSB International Portfolio, Sicav, Luxembourg	28876
Eifan Financial Consulting S.A., Luxembourg	28891		
Emap Luxembourg Capital, S.à r.l., Luxembourg	28888		
Emap Luxembourg Holdings, S.à r.l., Luxembourg.	28887		

Loginvest S.A., Luxembourg	28877	Semeraro Moda, S.à r.l., Luxembourg	28865
Loritanga S.A.H., Luxembourg	28870	Société Anonyme des Chaux de Contern, Contern	28895
Lux-Horses S.A., Heiderscheid	28861	Société Anonyme des Chaux de Contern, Contern	28895
Lux-Security S.A., Crendal.	28861	Société Anonyme des Chaux de Contern, Contern	28895
M. Strategies S.A., Luxembourg	28858	Société Anonyme des Chaux de Contern, Contern	28895
Margin Finance S.A., Luxembourg	28857	Société Anonyme des Chaux de Contern, Contern	28895
Maschinenfabrik Beaufort S.A., Luxembourg	28874	Société Anonyme des Chaux de Contern, Contern	28896
Maschinenfabrik Beaufort S.A., Luxembourg	28874	Société Anonyme des Chaux de Contern, Contern	28896
Maschinenfabrik Beaufort S.A., Luxembourg	28874	Société Anonyme des Chaux de Contern, Contern	28896
Maschinenfabrik Beaufort S.A., Luxembourg	28874	Société Anonyme des Chaux de Contern, Contern	28896
Maschinenfabrik Beaufort S.A., Luxembourg	28874	Société Anonyme des Chaux de Contern, Contern	28896
Nopson, GmbH, Bous.	28889	Société Anonyme des Chaux de Contern, Contern	28896
Omega Invest A.G., Untereisenbach	28860	Société Immobilière Balezo, S.à r.l., Differdange .	28874
Panicaut, S.à r.l., Luxembourg.	28873	Spaciof, S.à r.l., Luxembourg	28889
Permira Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	28850	Stern Finance S.A., Luxembourg.	28862
Pfizer Enterprises, S.à r.l., Luxembourg.	28862	Sun Microsystems Luxembourg, S.à r.l., Capellen.	28857
Progetra S.A., Bettembourg	28873	Syngenta Luxembourg (#1) S.A., Luxembourg ...	28858
ProLogis Germany X, S.à r.l., Luxembourg	28865	Tetrade S.A., Luxembourg.	28889
ProLogis Germany XI, S.à r.l., Luxembourg	28869	Tetrade S.A., Luxembourg.	28889
ProLogis Germany XII, S.à r.l., Luxembourg.	28870	Tetrade S.A., Luxembourg.	28890
ProLogis Germany XIII, S.à r.l., Luxembourg	28870	Tetrade S.A., Luxembourg.	28890
ProLogis Germany XIV, S.à r.l., Luxembourg	28871	Tetrade S.A., Luxembourg.	28890
ProLogis Germany XIX, S.à r.l., Luxembourg.	28872	Tetrade S.A., Luxembourg.	28890
ProLogis Italy II, S.à r.l., Luxembourg	28872	Tetrade S.A., Luxembourg.	28890
ProLogis Italy IV, S.à r.l., Luxembourg.	28875	Tetrade S.A., Luxembourg.	28889
ProLogis Italy IX, S.à r.l., Luxembourg.	28875	Thao Lake Investments, S.à r.l., Luxembourg ...	28853
ProLogis Italy V, S.à r.l., Luxembourg	28876	Tishman Speyer Santa Margherita II, S.à r.l., Senningerberg.	28886
ProLogis Italy VI, S.à r.l., Luxembourg.	28878	Titan International Luxembourg, S.à r.l., Luxem- bourg	28882
ProLogis Italy VII, S.à r.l., Luxembourg.	28878	Titan International Luxembourg, S.à r.l., Luxem- bourg	28886
ProLogis Italy VIII, S.à r.l., Luxembourg.	28881	TMF Group Holding Luxembourg S.A., Luxem- bourg	28879
ProLogis Italy X, S.à r.l., Luxembourg	28882	United Holding S.A., Luxembourg	28873
ProLogis Italy, S.à r.l., Luxembourg	28876	Ventimat S.A., Crendal.	28860
Raiffeisen EU Enlargement Fund Participation Luxembourg S.A., Luxembourg	28862	Wagons-Lits Tourisme, S.à r.l., Luxembourg.	28886
Rhiag S.A., Luxembourg.	28873	Westen, S.à r.l., Remich	28866
Rocha, S.à r.l., Erpeldingen	28859		
Sagittarius Soparfi S.A., Crendal.	28860		
Scor Europe Mid Cap, Sicav, Luxembourg.	28893		

PERMIRA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1913 Luxembourg, 12, rue Léandre Lacroix.
R. C. Luxembourg B 97.180.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 février 2005, réf. LSO-BB04947, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2005.

Signature.

(018625.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

FINANZ FERNSEH HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1913 Luxembourg, 12, rue Léandre Lacroix.
R. C. Luxembourg B 90.556.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 février 2005, réf. LSO-BB04951, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2005.

Signature.

(018627.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

L'EPICURIEN S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-8707 Useldange, 15, rue de Boevange.
R. C. Luxembourg B 105.539.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 30 novembre 2004 que:
- le nombre d'administrateurs est fixé à quatre (4).
- est nommé, comme quatrième administrateur, Madame Denise Huttert, née le 12 août 1964 à Dudelange, demeurant au 15, rue de Boevange à L-8707 Useldange. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03281. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015592.3/984/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2005.

EUDECO - EUROPEAN DEVELOPMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.
R. C. Luxembourg B 106.111.

—
STATUTS

L'an deux mille cinq, le onze janvier.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- La société anonyme FINCONSEIL S.A. HOLDING, avec siège social à L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel,

ici dûment représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Raymond Henschen, maître en sciences économiques, demeurant à L-2241 Luxembourg, 20, rue Tony Neuman.

2.- La société anonyme FIDUPLAN S.A., avec siège social à L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel,

ici dûment représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Raymond Henschen, préqualifié.

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme à constituer:

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de EUDECO - EUROPEAN DEVELOPMENT COMPANY S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'exercice de mandats de gérance dans des sociétés et l'assistance au niveau du management, la réalisation d'études de marchés, le développement, l'achat, la vente, la gérance de brevets, know-how et autres droits intellectuels.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (310,- EUR) chacune.

Art. 6. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 8. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique.

Les réunions du conseil d'administration pourront se tenir également par conférence téléphonique ou par vidéo-conférence.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée par la signature collective de deux administrateurs de la société, ou par la seule signature de toutes personnes auxquelles pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 10. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 3^{ème} jeudi du mois de juin à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Art. 13. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 14. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2006.

Souscription et libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1.- La société anonyme FINCONSEIL S.A. HOLDING, avec siège social à L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel, quatre-vingt-dix-neuf actions	99
2.- La société anonyme FIDUPLAN S.A., avec siège social à L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel, une action	1
Total: cent actions	100

Toutes les actions ont été entièrement libérées en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille trois cent cinquante euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois, et celui des commissaires aux comptes à un.

2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

a) Monsieur Raymond Henschen, maître en sciences économiques, demeurant à L-2241 Luxembourg, 20, rue Tony Neuman;

b) Madame Monique Henschen-Haas, administratrice de société, demeurant à L-2241 Luxembourg, 20, rue Tony Neuman;

c) Madame Bénédicte Robaye-Goffin, administrateur, demeurant à B-6860 Légise, 26, rue des Combattants, (Belgique).

3.- Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

- La société anonyme FIDUPLAN S.A., avec siège social à L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 44.563).

4.- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2007.

5.- Le siège social est établi à L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.

6.- Faisant usage de la faculté offerte par l'article huit des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société Monsieur Raymond Henschen, préqualifié, lequel pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, ès qualités, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Henschen, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 25 janvier 2005, vol. 530, fol. 61, case 3. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 16 février 2005.

J. Seckler.

(016547.3/231/140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

THAO LAKE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 106.119.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le dix-sept janvier.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

La société RIVERSIDE ASSETS CORP., établie et ayant son siège social Via Espana 122, Bankboston Building 8th Floor, Panama City (République de Panama), immatriculée au «Mercantile Department at Microjacket 471657, Document 714360»,

ici représentée par Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à L-6410 Echternach, 11, Impasse Alferweiher, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Ladite procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer comme suit:

Titre I^{er}. - Objet - Raison sociale - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de THAO LAKE INVESTMENTS, S.à.r.l.

Art. 3. La société a pour objet toutes prises de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.

La société pourra particulièrement employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et valeurs mobilières de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, d'acquiescer par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise

ferme ou d'option, d'achat, de négociation et de toute autre manière, tous titres et droits et les aliéner par vente, échange ou encore autrement; la société pourra octroyer aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société a encore pour objet de toucher des indemnités et des rémunérations en tant qu'administrateur de sociétés ainsi que l'administration et la gérance de sociétés.

La société pourra encore effectuer toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, susceptibles de favoriser l'accomplissement ou le développement des activités décrites ci-dessus.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Titre II.- Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt cinq euros (125,- EUR) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites par la société RIVERSIDE ASSETS CORP., établie et ayant son siège social Via Espana 122, Bankboston Building 8th Floor, Panama City (République de Panama), immatriculée au «Mercantile Department at Microjacket 471657, Document 714360».

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses coassociés.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III.- Administration et gérance

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 13. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 14. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 15. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 16. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 17. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV.- Dissolution - Liquidation

Art. 19. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V.- Dispositions générales

Art. 20. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2005.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution, à environ huit cents euros.

Résolutions prises par l'associé unique

Et aussitôt l'associé unique, représenté comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1.- Le siège social est établi à L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

2.- Est nommée gérante de la société:

La société RIVERSIDE ASSETS CORP., établie et ayant son siège social Via Espana 122, Bankboston Building 8th Floor, Panama City (République de Panama), immatriculée au «Mercantile Department at Microjacket 471657, Document 714360».

3.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de la gérante.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, ès qualités, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 janvier 2005, vol. 530, fol. 63, case 10. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 16 février 2005.

J. Seckler.

(016584.3/231/119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

CADELEST, COMPAGNIE AGRICOLE DE L'EST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 83.406.

L'an deux mille cinq, le huit février.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme COMPAGNIE AGRICOLE DE L'EST S.A., en abréviation «CADELEST», avec siège social à L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf, R.C.S. Luxembourg section B numéro 83.406 constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 27 juillet 2001, publié au Mémorial C numéro 123 du 23 janvier 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Marie Steffen, employé privé, demeurant à Schieren.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Christian Dostert, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires de ceux représentés, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Il résulte de ladite liste de présence que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur objets portés à l'ordre du jour, qui est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence de 3.370.000,- EUR, pour le porter de son montant actuel de 150.000,- EUR à 3.520.000,- EUR, par l'émission de 337.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10,- EUR chacune, jouissant des mêmes droits et obligations que les actions existantes, par apport en nature, les actions nouvelles émises avec une prime d'émission totale de 250.000,- EUR.

2. Souscription et libération des actions nouvelles.

3. Modification afférente de l'article 3, alinéa 1, des statuts.

4. Modification de l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'acquisition par achat ou de toute autre manière, aussi bien que le transfert par vente,

échange ou autrement de titres de toutes sortes, l'emprunt, l'avance de fonds sur prêts ainsi que la gestion et le développement de ses participations.

La société pourra participer à la création et au développement de toute société ou entreprise et pourra leur accorder toute assistance. D'une manière générale, elle pourra prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et exécuter toutes opérations qu'elle jugera utiles pour l'accomplissement et le développement de son objet, sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

La société est autorisée à ouvrir des filiales ou succursales tant au Grand-Duché qu'à l'étranger.»

Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de trois millions trois cent soixante-dix mille euro (3.370.000,- EUR), pour le porter de son montant actuel de cent cinquante mille euro (150.000,- EUR) à trois millions cinq cent vingt mille euro (3.520.000,- EUR), par l'émission de trois cent trente-sept mille (337.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix euro (10,- EUR) chacune, jouissant des mêmes droits et obligations que les actions existantes, ces actions sont émises avec une prime d'émission totale de deux cent cinquante mille euro (250.000,- EUR).

Souscription et libération

Les trois cent trente-sept mille (337.000) actions nouvelles ont été souscrites et entièrement libérées avec l'accord de tous les actionnaires comme suit:

- La société anonyme de droit italien RAFOMAG S.p.A., ayant son siège social à Milan, Via Brisa 3 (Italie), à concurrence de cent et un mille huit actions	101.008
- L'indivision entre Monsieur Carlo Maria Germano Milesi, Madame Maria Federica Milesi et Madame Claudia Celeste Amalia Maria Consalez, les trois demeurant à Milan, Piazza della Repubblica 21 (Italie), à concurrence de cent huit mille cinq cent trente-huit actions	108.538
- La société MARTINED S.r.l., ayant son siège social à Milan (Italie), quarante-trois mille cinq cent cinquante-six actions	43.556
- Monsieur Francesco Bergamasco, demeurant à Olevano di Lomellina/Pavia, Cascina allazza 1 (Italie), trente-trois mille sept cents actions	33.700
- Monsieur Emanuele Caccia Dominioni, demeurant à Crotta d'Adda/Cremona, Cascina (Italie), onze mille cinq cent soixante-dix actions.	11.570
- Monsieur Natalino Corti, demeurant à Godiasco Salice Terme/Pavia, via Mongiagalli 97 (Italie), vingt et un mille sept cent soixante-dix-huit actions	21.778
- La société anonyme BAUX S.A., ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, seize mille huit cent cinquante actions	16.850
Total: trois cent trente-sept mille actions	337.000

et libérées intégralement par renonciation définitive et irrévocable à une créance certaine, liquide et exigible au montant de trois millions six cent vingt mille euro (3.620.000,- EUR),

faisant pour le capital le montant de trois millions trois cent soixante-dix mille euro (3.370.000,- EUR) et pour la prime d'émission le montant de deux cent cinquante mille euro (250.000,- EUR),

existant à son profit et à charge de la société anonyme COMPAGNIE AGRICOLE DE L'EST S.A., en abréviation «CA-DELEST», prédésignée, et en annulation de cette même créance à due concurrence.

Cet apport fait l'objet d'un rapport établi par le réviseur d'entreprises indépendant L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l. de L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, conformément aux stipulations de l'article 26-1 de la loi sur les sociétés commerciales et qui conclut de la manière suivante:

«Conclusion

Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale et le cas échéant à la prime d'émission à émettre e contrepartie.

Luxembourg, le 4 février 2005.»

Ledit rapport, signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède le premier alinéa de l'article trois des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

Version anglaise:

«**Art. 3.** The corporate capital is fixed at three million five hundred and twenty thousand euro (3,520,000,- EUR), divided into three hundred and fifty-two thousand (352,000) shares of ten euro (10,- EUR) each.»

Version française:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à trois millions cinq cent vingt mille euro (3.520.000,- EUR), divisé en trois cent cinquante-deux mille (352.000) actions de dix euro (10,- EUR) chacune.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article deux des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Version anglaise:

«**Art. 2.** The purposes for which the company is founded is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, the incorporation, or in any other manner, as well as the transfer by sale, exchange or otherwise, to grant loans to or to borrow loans from said companies, as well as the conduct and management of said companies. The company may participate in the development of any such enterprises and may render them every assistance.

In general, it may take any measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes without subjecting itself to the law of 31st of July 1929 governing holding companies.

The company is authorized to open agencies and branch offices in the Grand Duchy as well as in foreign countries.»

Version française:

«**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'acquisition par achat ou de toute autre manière, aussi bien que le transfert par vente, échange ou autrement de titres de toutes sortes, l'emprunt, l'avance de fonds sur prêts ainsi que la gestion et le développement de ses participations.

La société pourra participer à la création et au développement de toute société ou entreprise et pourra leur accorder toute assistance. D'une manière générale, elle pourra prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et exécuter toutes opérations qu'elle jugera utiles pour l'accomplissement et le développement de son objet, sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

La société est autorisée à ouvrir des filiales ou succursales tant au Grand-Duché qu'à l'étranger.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à trente-neuf mille six cents euro.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.-M. Steffen, C. Dostert, A. Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 17 février 2005, vol. 530, fol. 82, case 3. – Reçu 36.200 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. (016800.3/231/120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.

MARGIN FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 15.294.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale du 11 février 2005

1. Le mandat des trois administrateurs Madame Brigitte Feger, Madame Karin Ruoss et Madame Brigitte Schaedler est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

2. Le mandat du commissaire aux comptes, M. Hans Dermont, est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2005, réf. LSO-BB05642. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018176.3/280/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

SUN MICROSYSTEMS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 210.916.400.

Siège social: L-8308 Capellen, 112, rue Pafebruch.
R. C. Luxembourg B 76.953.

Les comptes annuels au 30 juin 2003, ainsi que les autres documents, enregistrés à Luxembourg, le 25 février 2005, réf. LSO-BB05846, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2005.

P. Henin

Gérant unique

(018331.3/556/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

SYNGENTA LUXEMBOURG (#1) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 78.884.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société le 14 février 2005

Il résulte des résolutions prises par les actionnaires de la société en date du 14 février 2005 que Monsieur Bernard Bollag a été remplacé par Monsieur Dirk Kirsten, Directeur financier, né le 12 juin 1968 à Cologne, demeurant en Suisse à CH-6343 Risch ZG, Seefeld 35, aux fonctions d'administrateur avec effet au 14 février 2005 et ce, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle devant se tenir en 2005.

Il résulte encore de ces mêmes résolutions que Monsieur Dirk Kirsten dispose du même pouvoir de signature que celui qui avait été accordé à Monsieur Bernard Bollag.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2005, réf. LSO-BB05641. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018177.3/280/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

ACTIONS CROISSANCE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 76.314.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2005, réf. LSO-BB05382, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2005.

Signature.

(018179.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

ACTIONS CROISSANCE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 76.314.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 mai 2004

- Madame Nadia Meyer, directeur, demeurant à Luxembourg, a été nommée administrateur en remplacement de Monsieur Franck Provost, administrateur démissionnaire. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2006.

Luxembourg, le 19 mai 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2005, réf. LSO-BB05381. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018187.3/263/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

M. STRATEGIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 73.082.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 16 novembre 2004

Résolution

Toutes les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

3. L'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats d'administrateurs des sociétés UVENSIS, QUESTINA et de Monsieur Jean-Louis Tomaszkiwicz et du mandat d'administrateur délégué de Monsieur Jean-Louis Tomaszkiwicz et ce jusqu'à l'assemblée générale à tenir en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2005, réf. LSO-BB04790. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018208.3/4181/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

AT ELECTRONICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 18, route de Bigonville.
R. C. Luxembourg B 94.824.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2005, réf. LSO-BA01509, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1^{er} février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 1^{er} février 2005.

LADELUX S.A.

Signature

(900517.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 1^{er} février 2005.

AGROPRIM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 95.793.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte de cession de parts sociales, reçu par Maître Fernand Unsen, notaire de résidence à Diekirch, en date du 20 janvier 2005, enregistré à Diekirch, le 21 janvier 2005, volume 614, folio 87, case 5,

- que le capital social de la société à responsabilité limitée AGROPRIM, S.à r.l., constitué par acte du notaire instrumentaire en date du 20 mars 1986, publié au Mémorial C, numéro 151 du 7 juin 1986, après cession de parts sociales, se compose comme suit:

Monsieur Nico Kartheiser, ingénieur, demeurant à L-9464 Stolzembourg, 1, rue de Pütscheid, cinq cents parts sociales	500
Total: cinq cents parts sociales	500

Pour extrait conforme, délivré à la demande de la société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 31 janvier 2005.

F. Unsen

Notaire

(900520.4/234/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 février 2005.

COLUPLA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9743 Crendal, Maison 14.

R. C. Diekirch B 4.841.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 25 janvier 2005, réf. DSO-BA00244, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(900533.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 février 2005.

ROCHA, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-9145 Erpeldingen, 126, Porte des Ardennes.

H. R. Luxemburg B 98.818.

AUSZUG

Aus einer Urkunde des Notars Fernand Unsen, mit dem Amtswohnsitz in Diekirch vom 27. Januar 2005, einregistriert in Diekirch am 1. Februar 2005, Band 614, Seite 90, Feld 10,

geht hervor daß der Sitz der Gesellschaft mit beschränkter Haftung ROCHA, S.à r.l., gegründet zufolge Urkunde des Notars Henri Beck, mit Amtswohnsitz in Echternach, vom 26. November 2001, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 429 vom 18. März 2002, von L-9216 Diekirch, 25, rue de la Croix nach L-9145 Erpeldingen, 126, Porte des Ardennes verlegt wurde.

Für gleichlautende Ausfertigung der Gesellschaft auf Verlangen, auf stempelfreiem Papier, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Diekirch, den 14. Februar 2005.

F. Unsen

Notar

(900618.3/234/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 15 février 2005.

JATRACAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 112, route de Stavelot.

R. C. Luxembourg B 102.095.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 25 janvier 2005, réf. DSO-BA00243, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(900534.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 février 2005.

BUSINESS HARBOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9743 Crendal, Maison 14.

R. C. Luxembourg B 95.690.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 25 janvier 2005, réf. DSO-BA00245, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(900535.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 février 2005.

SAGITTARIUS SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9743 Crendal, Maison 14.

R. C. Luxembourg B 96.228.

—

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 25 janvier 2005, réf. DSO-BA00253, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 2 février 2005.

Signature.

(900536.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 février 2005.

VENTIMAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9743 Crendal, Maison 14, bureau 56.

R. C. Luxembourg B 95.790.

—

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 25 janvier 2005, réf. DSO-BA00235, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 2 février 2005.

Signature.

(900537.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 février 2005.

OMEGA INVEST A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-9838 Untereisenbach, 7, Hauptstrooss.

H. R. Luxemburg B 99.172.

AUSZUG

Aus einer Urkunde des Notars Fernand Unsen, mit dem Amtswohnsitz in Diekirch, vom 14. Februar 2005, registriert in Diekirch am 16. Februar 2005, Band 614, Seite 97, Feld 4,

geht hervor daß der Sitz der anonymen Aktiengesellschaft OMEGA INVEST A.G., gegründet zufolge Urkunde des Notars Fernand Unsen mit Amtswohnsitz in Diekirch vom 7. Februar 2000, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 408 vom 8. Juni 2000, von L-9991 Weiswampach, 117, route de Stavelot, nach L-9838 Untereisenbach, 7, Hauptstrooss verlegt wurde.

Für gleichlautende Ausfertigung der Gesellschaft, auf Verlangen, auf stempelfreiem Papier, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Diekirch, den 21. Februar 2005.

F. Unsen

Notar

(900739.3/234/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 février 2005.

LUX-SECURITY, Société Anonyme.

Siège social: L-9743 Crendal, Maison 14.

R. C. Luxembourg B 103.216.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 25 janvier 2005, réf. DSO-BA00242, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 2 février 2005.

Signature.

(900538.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 février 2005.

C.E.D.G. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9743 Crendal, Maison 14.

R. C. Luxembourg B 96.664.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 25 janvier 2005, réf. DSO-BA00250, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 2 février 2005.

Signature.

(900539.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 février 2005.

ACCES SOIRS INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 95.268.

Le siège social au 14, maison bureau 86 à 9743 Crendal, de la société reprise ci-dessus a été dénoncé avec effet au 1^{er} avril 2004.

Crendal, le 1^{er} avril 2004.

Pour BUSINESS HARBOR, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Diekirch, le 24 mai 2004, réf. DSO-AQ00248. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(900546.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 février 2005.

LUX-HORSES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9158 Heiderscheid, 3, rue Fuussekaul.

R. C. Luxembourg B 98.659.

Il est porté à la connaissance des tiers que suite à une modification du nom de la rue où se situe le siège de la société, l'adresse est désormais la suivante:

3, rue Fuussekaul, L-9158 Heiderscheid.

Cette modification prend effet immédiatement.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Heiderscheid, le 10 janvier 2005.

Pour LUX-HORSES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2005, réf. LSO-BA03572. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(900553.3/503/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 février 2005.

INMAR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 59.680.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BB06152, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(018288.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

I. DE MONBALSAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Esch-sur-Sûre, 5, Op der Lay.
R. C. Luxembourg B 101.339.

Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} février 2005

En ce jour, s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la Société Anonyme I. DE MONBALSAN S.A. dont le siège social est situé à Esch-sur-Sûre, rue de l'Eglise, 15.

L'assemblée se déclarant valablement constituée, l'ensemble des actionnaires propriétaires d'actions étant présents, a, à l'unanimité des voix, décidé de transférer le siège social de Esch-sur-Sûre, 15, rue de l'Eglise à Esch-sur-Sûre, 5, Op der Lay.

Esch-sur-Sûre, le 1^{er} février 2005.

Signatures.

Enregistré à Diekirch, le 11 février 2005, réf. DSO-BB00137. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(900605.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 11 février 2005.

PFIZER ENTERPRISES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 15.100.100,-.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 50.712.

Le conseil de gérance de PFIZER ENTERPRISES, S.à r.l., a également accepté, lors de sa réunion du 20 janvier 2005, la démission de M. Scott Cheshareck de sa fonction de délégué à la gestion journalière.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. Kersch

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2005, réf. LSO-BC00055. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018296.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

LAONTAE OASIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 22, parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 93.788.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents, enregistrés à Luxembourg, le 25 février 2005, réf. LSO-BB05831, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(018330.3/556/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

STERN FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 53.746.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2005, réf. LSO-BB03575, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(018403.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

RAIFFEISEN EU ENLARGEMENT FUND PARTICIPATION LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 71.394.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2005, réf. LSO-BB05700, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

Signature.

(018499.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

ISCE INVESTORS IN SAPIENT AND CUNEO EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.504.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BB06158, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(018282.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

ISCE INVESTORS IN SAPIENT AND CUNEO EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.504.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BB06159, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(018286.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

ISCE INVESTORS IN SAPIENT AND CUNEO EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.504.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BB06160, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(018287.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

CONFORAMA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 296, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 48.369.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société prises en date du 8 février 2005 et lors du Conseil d'Administration tenu le 10 février 2005, que:

* Monsieur Per Kaufmann, né le 30 mars 1956 à Stockholm (Suède), demeurant au 9, rue Henri Robbe, F-78800 Saint Germain en Laye (France), a démissionné de ses fonctions d'Administrateur de la Société avec effet au 7 février 2005, et n'exercera donc plus les fonctions d'Administrateur-Délégué et Président du Conseil d'Administration.

Décharge a été donnée à Monsieur Per Kaufmann, précité, pour l'exercice de ses mandats, jusqu'au 7 février 2005.

* Monsieur Christophe Cuvillier, né le 5 décembre 1962 à Fiterbeek (Belgique), demeurant au 21, rue Bernard Jugault, F-92600 Asnières sur Seine (France) a été nommé Administrateur, Administrateur-Délégué et Président du Conseil d'Administration de la Société avec effet au 8 février 2005.

Ses mandats expireront lors de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 25 février 2005.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2005, réf. LSO-BB05829. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018333.3/556/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

LEA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 79.550.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BB06162, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(018284.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

LEA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 79.550.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2005, réf. LSO-BB06164, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(018278.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

LEA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 79.550.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2005, réf. LSO-BB06165, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(018277.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

BREVIK CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 67.477.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue en date du 30 décembre 2004, que:

- M. Lennart Stenke, 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg (né le 22 septembre 1951 à Sundbyberg, Suède), fut ré-élu comme Administrateur ainsi qu'Administrateur-Délégué de la société de sorte que son mandat se terminera à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2010.

- M^e René Faltz, 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg (né le 17 août 1953 à Luxembourg), fut ré-élu comme administrateur de la société de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010.

- M. Hans Ove Nilsson, 1A Krokvägen, S-131 41 Nacka, Suède (né le 17 février 1959 à Brännkyra, Suède), fut ré-élu comme administrateur de la société de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2005, réf. LSO-BB05781. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(018449.3/263/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

SEMERARO MODA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 91.824.

Assemblée Générale Extraordinaire

L'an deux mille cinq, le 26 février.

A comparu:

La société anonyme à responsabilité limitée SEMERARO MODA, S.à r.l., avec son siège social à Luxembourg, 47, boulevard Royal, constituée suivant acte reçu par le notaire Aloyse Biel de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 10 février 2003, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 février 2003, vol. 886, fol. 16, case 2, ici représentée par les 3 associés:

- 1) Monsieur Semeraro Noël, indépendant, demeurant à F-54590 Hussigny, 1, impasse Emile Zola.
- 2) Monsieur Semeraro Mauro, vendeur, demeurant à F-54190 Villerupt, 5, rue Garibaldi.
- 3) Monsieur Semeraro David, vendeur, demeurant à L-3512 Dudelange, 159, avenue de la Libération.

Lesquels comparants ont décidé ce qui suit:

Première résolution

M. Semeraro Noël, nommé ci-dessus est démis de ses fonctions de gérant administratif de la société SEMERARO MODA, S.à r.l.

Deuxième résolution

La société est engagée par les signatures conjointes de Monsieur Mauro Semeraro et Monsieur David Semeraro. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé le présent acte avec les concernés.

Signé: N. Semeraro, M. Semeraro, D. Semeraro.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2005, réf. LSO-BC00221. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(018419.2//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

ALTUMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 97.407.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2005, réf. LSO-BB06310, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

Pour HOOGEWERF & CIE

Agent domiciliataire

Signature

(018422.3/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

ProLogis GERMANY X, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.931.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

D. Bannerman

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03419. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018491.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

FONDATION A.L.M.R.T. DR. HENRI KÜNTZIGER, Etablissement d'Utilité Publique.

Siège social: Luxembourg.

Etat des recettes et dépenses arrêté au 31 décembre 2004 (en euros)					
Recettes	2004	2003	Dépenses	2004	2003
Dons	195.257,67	3.125,00	Frais de fonctionnement	250,00	
Produits financiers	480,87	75,35	Conférences	271,08	274,80
Dons WTG/Nancy		2.212,50	Dons/Cotisations	7.750,00	275,00
Cotisation	18,50	94,00	Activités sportives	1.329,23	5.775,00
			Produits financiers	16,10	17,00
Total des recettes	195.757,04	5.506,85	Total des dépenses	9.616,41	6.341,80
Excédent de dépenses		834,95	Excédent de recettes	186.140,63	
Total	195.757,04	6.341,80	Total	195.757,04	6.341,80

Etat des avoirs et des dettes au 31 décembre 2004 (en euros)					
Actif	2004	2003	Passif	2004	2003
Avoir BCEE C.C. (EUR)	6.163,44	6.137,31	Fonds social	15.883,57	16.718,52
Avoir BCEE C.E. (EUR)	4.497,99	4.443,94			
Avoir CCPL (EUR)	789,41	5.302,32			
Avoir CCRA (EUR)	121.170,60				
Avoir CCRA (USD)	69.402,76				
			Résultat de l'exercice	186.140,63	-834,95
Total	202.024,20	15.883,57	Total	202.024,20	15.883,57

Compte CCRA (USD) = (EUR cours de change du 31 décembre 2004: 1 EUR = 1,3585 USD)

Luxembourg, le 21 février 2005.

G. Fournel / M. Boever / L. Bertrand

Le trésorier / Les commissaires aux comptes

Budget prévisionnel 2005 (en euros)					
Recettes	2005	Dépenses	2005		
Dons et sponsoring	7.500,00	Frais de fonctionnement	500,00		
Produits financiers	2.500,00	Conférences	2.500,00		
		Formation continue	1.000,00		
		Dons	5.000,00		
		Expositions/Publications	1.000,00		
		Activités sportives	2.500,00		
Excédent de dépenses	2.500,00	Excédent de recettes			
Total	12.500,00	Total	12.500,00		

Luxembourg, le 21 février 2005.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2005, réf. LSO-BB05796. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018447.2//42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.
WESTEN, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-5559 Remich, 4, Aale Stack.

H. R. Luxemburg B 106.231.

STATUTEN

Im Jahre zweitausend und fünf, am einundzwanzigsten Januar um 16.30 Uhr.

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Elvinger, mit Amtssitz zu Luxembourg.

Ist erschienen:

Herr Alfred Bricka, geschäftsmässig Im Hofgarten, D-66131 Saarbrücken, Deutschland, vertreten per Vollmacht durch Herrn Karl Meinert, geschäftsmässig Im Hofgarten, D-66131 Saarbrücken, Deutschland.

Vorerwähnte Vollmacht, nach ne varietur Paraphierung durch den Bevollmächtigten des Komparenten und den amtierenden Notar, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigegeben um mit derselben einregistriert zu werden.

Welcher Komparent, vertreten wie eingangs erwähnt, den Unterzeichneten Notar ersucht hat die Satzung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung, wie folgt festzulegen:

Art. 1. Hiermit wird eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet, welche den jeweiligen Gesetzesbestimmungen unterliegt (hiernach die «Gesellschaft»), und im Besonderen dem abgeänderten Gesetz vom 10. August 1915

über Handelsgesellschaften (hiernach das «Gesetz»), sowie der gegenwärtigen Satzung (hiernach die «Satzung»), welche in den Artikeln 7, 10, 11 und 14 Ausnahmeregeln über Einpersonengesellschaften beinhalten.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb von Beteiligungen in jeder Form an anderen in- und ausländischen Gesellschaften, sowie die Kontrolle, Verwaltung und Entwicklung dieser Beteiligungen. Die Gesellschaft kann jede Art von Wertpapieren und Rechten erwerben, sei es durch Einlage, Zeichnung, Kaufoption, Kauf oder sonstwie, durch die Gründung, Entwicklung und Kontrolle von Gesellschaften oder Unternehmen und die Unterstützung dieser auf jede Art und Weise. Darüber hinaus kann die Gesellschaft Patente und Konzessionen erwerben und verwerten.

Die Gesellschaft kann jede Art industrieller Tätigkeit ausüben sowie eine dem Publikum zugängliche Geschäftseinrichtung unterhalten. Die Gesellschaft wird generell alle zur Wahrung ihrer Rechte und ihres Gesellschaftszweckes gebotenen finanziellen, kommerziellen und technischen Handlungen vornehmen, ohne jedoch dem spezifischen Steuerstatut nach dem Gesetz vom 31. Juli 1929 über die Holdinggesellschaften zu unterliegen.

Art. 3. Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

Art. 4. Der Name der Gesellschaft ist WESTEN, S.à r.l.

Art. 5. Der Gesellschaftssitz ist in der Gemeinde Remich. Er kann durch einen, gemäß den Regelungen zur Änderung der Satzung gehaltenen Außerordentlichen Gesellschafterbeschluss an jeden anderen Ort im Großherzogtum Luxemburg verlegt werden. Die Adresse des Gesellschaftssitzes kann innerhalb der Gemeinde durch einen einfachen Beschluss des Geschäftsführers, oder, im Falle mehrerer Geschäftsführer, durch einen Beschluss des Geschäftsführerrates verlegt werden.

Die Gesellschaft kann Geschäftsräume und Zweigniederlassungen, in Luxemburg und im Ausland haben.

Art. 6. Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausend fünfhundert Euro (EUR 12.500,-) eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile mit einem Nennwert von fünfundzwanzig Euro (EUR 25,-) pro Anteil.

Art. 7. Das Kapital kann zu jedem Zeitpunkt durch einen Beschluss des einzigen Gesellschafters, oder in Falle von mehreren Gesellschaftern einem Gesellschafterbeschluss, in Übereinstimmung mit Artikel 14 der vorliegenden Satzung abgeändert werden.

Art. 8. Jeder Gesellschaftsanteil berechtigt den Inhaber zu einem dementsprechenden Anteil am Gesellschaftsvermögen sowie am Gewinn.

Art. 9. Gegenüber der Gesellschaft, sind die Gesellschaftsanteile unteilbar, da nur ein Eigner pro Anteil zugelassen ist. Gemeinschaftsbesitzer müssen eine Person, die sie vertritt ernennen.

Art. 10. Im Falle eines einzigen Gesellschafters, sind die Anteile frei übertragbar.

Im Falle von mehreren Gesellschaftern müssen die von jedem Gesellschafter gehaltenen Anteile gemäß Artikel 189 des Gesetzes über Handelsgesellschaften übertragen werden.

Art. 11. Die Gesellschaft erlischt weder durch den Tod, noch durch Entmündigung, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafters.

Art. 12. Die Gesellschaft wird von einem oder mehreren Geschäftsführern, welche nicht Gesellschafter sein müssen, verwaltet. Die Geschäftsführer werden von dem oder der Gesellschafter(n) ernannt und können ad nutum abberufen werden.

Gegenüber Drittpersonen haben die Geschäftsführer die weitestgehenden Befugnisse, um im Namen der Gesellschaft zu handeln und alle Handlungen und Operationen zu erledigen und gut zu heißen, die im Sinne des Zwecks der Gesellschaft und dieser Satzung sind.

Alle Befugnisse, die nicht ausdrücklich durch das Gesetz oder die gegenwärtige Satzung der Gesellschafterversammlung vorbehalten sind, fallen unter die Befugnisse der Geschäftsführer.

Die Gesellschaft wird rechtlich verpflichtet durch die Einzelunterschrift ihres Geschäftsführers, oder im Falle von mehreren Geschäftsführern durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Geschäftsführern.

Die Geschäftsführung kann ihre Befugnisse für bestimmte Aufgaben an verschiedene ad hoc Vertreter abtreten.

Die Geschäftsführung wird die Haftung, die Vergütung (falls zutreffend) und die Dauer des Amtes des Vertreters, sowie alle anderen wichtigen Bedingungen seines Amtes festlegen.

Im Falle von mehreren Geschäftsführern, werden die Beschlüsse durch die Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Geschäftsführer gefasst.

Schriftliche Beschlüsse, die von allen Geschäftsführern gefasst und unterschrieben sind, haben dieselbe Gültigkeit wie während einer Sitzung der Geschäftsführung gefasste Beschlüsse.

Jeder sowie alle Geschäftsführer können mittels Telefon- oder Videokonferenzgespräch, oder mittels anderer gleichartiger Kommunikationsmittel, die den teilnehmenden Mitgliedern erlauben einander zu hören und zu verstehen an Sitzungen der Geschäftsführung teilnehmen. Die Teilnahme an einer Sitzung der Geschäftsführung mittels dieser Kommunikationsmittel gilt als gleichgesetzt zur persönlichen Teilnahme an einer solchen Sitzung.

Die Geschäftsführung kann Vorabdividenden gemäss den gesetzlichen Bestimmungen beschliessen.

Art. 13. Der oder die Geschäftsführer gehen durch die Ausübung ihres Mandates im Namen der Gesellschaft keine persönliche Haftung ein.

Art. 14. Der Einzelgesellschafter übernimmt alle Befugnisse, die der Gesellschafterversammlung erteilt wurden.

Im Falle von mehreren Gesellschaftern, kann jeder Gesellschafter an den Abstimmungen unabhängig von der Anzahl seiner Anteile teilnehmen.

Sein Stimmrecht entspricht der Anzahl seiner Gesellschaftsanteile.

Kollektive Beschlüsse sind nur dann rechtskräftig, wenn Sie von den Anteilseignern, welche mindestens die Hälfte des Gesellschaftskapitals darstellen, angenommen wurden.

Beschlüsse, welche eine Satzungsänderung benötigen, werden gemäß den Vorschriften des Gesetzes über Handelsgesellschaften, durch die Mehrheit der Anteilseigner gefasst, welche mindestens drei-viertel des Gesellschaftskapitals darstellen.

Art. 15. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 16. Am Ende jedes Geschäftsjahres, wird von der Geschäftsführung ein Inventar sowie eine Aufstellung der Aktiva und Passiva erstellt.

Bilanz und Inventar stehen den Gesellschaftern am Gesellschaftssitz zur Verfügung.

Art. 17. Der Gesamtgewinn der Gesellschaft, so wie er aus dem jährlichen Gesellschafterbeschluss hervorgeht, stellt nach Abzug der allgemeinen Ausgaben, Abschreibungen und Kosten den Nettogewinn dar.

Fünf Prozent (5%) des Nettogewinns werden für die Bildung einer gesetzlichen Rücklage verwendet bis diese Rücklage zehn Prozent (10%) des Gesellschaftskapitals darstellt.

Der Nettogewinn nach Abzug der gesetzlichen Rücklage kann an den/die Gesellschafter im Verhältnis zu seinem/ihrer Anteilbesitz in der Gesellschaft verteilt werden.

Art. 18. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft, wird die Liquidation von einem oder mehreren Liquidator(en) ausgeführt, welche(r) kein(e) Gesellschafter sein muss(en) und der/die von den Gesellschaftern ernannt wird/werden, die wiederum seine Befugnisse und seine Vergütung festlegen.

Art. 19. Alles was nicht durch die gegenwärtige Satzung festgelegt ist, unterliegt der bestehenden Gesetzgebung.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2005.

Zeichnung - Einzahlung

Sämtliche fünfhundert (500) Anteile wurden von Herrn Alfred Bricka, vorgenannt gezeichnet und in voller Höhe eingezahlt. Demzufolge steht der Gesellschaft der Betrag von zwölftausend fünfhundert Euro (EUR 12.500,-) zur Verfügung, was dem unterzeichneten Notar nachgewiesen und von ihm ausdrücklich bestätigt wird.

Bescheinigung

Der unterzeichnete Notar bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Kosten

Die Ausgaben, Kosten, Honorare und Lasten, die in welcher Art auch immer aus der Gründung der Gesellschaft entstanden sind, werden auf ungefähr zwei tausend Euro geschätzt.

Beschlüsse der Gesellschafter

1. Die Gesellschaft wird von den folgenden Geschäftsführern verwaltet:

- Herr Alfred Bricka, Geschäftsführer, geschäftsansässig Im Hofgarten, D-66131 Saarbrücken, Deutschland.

Das Mandat der Geschäftsführer gilt auf unbestimmte Zeit. Die Gesellschaft wird rechtlich verpflichtet durch die alleinige Unterschrift des Geschäftsführers.

2. Der Sitz der Gesellschaft ist L-5559 Remich, 4 Aale Stack.

Worüber Urkunde, aufgenommen und abgeschlossen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, unterzeichnete derselbe mit Uns, Notar, die gegenwärtige Urkunde.

Gezeichnet: K. Meinert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2005, vol. 146S, fol. 91, case 8. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 24. Februar 2005.

J. Elvinger.

(018327.3/211/124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

A.B.C., ARTS FLEX BUSINESS CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4141 Esch-sur-Alzette, 78/81, rue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 78.801.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2005, réf. LSO-BB03811, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 1^{er} mars 2005.

Pour la société

Signature

(018493.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

I.G.S. LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 67.535.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue en date du 31 décembre 2004, que:

- M. Lennart Stenke, 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg (né le 22 septembre 1951 à Sundbyberg, Suède), fut ré-élu comme Administrateur ainsi qu'Administrateur-Délégué de la société de sorte que son mandat se terminera à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2010.
- M^e René Faltz, 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg (né le 17 août 1953 à Luxembourg), fut ré-élu comme administrateur de la société de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010.
- M. Gert Eklund, Manolia Lodge 2, St. Mary's Gate, London W85UT, United Kingdom (né le 12 septembre 1944 à Kristine, Suède), fut ré-élu comme administrateur de la société de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010.
- THE SERVER GROUP EUROPE S.A. (B 68.574), 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg fut ré-élu comme nouveau commissaire aux comptes de la société de sorte que son mandat se terminera à l'Assemblée Générale en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2005, réf. LSO-BB05782. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(018451.3/263/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

ProLogis GERMANY XI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 77.932.

—
Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:
Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

D. Bannerman

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03435. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018494.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

FONDOR, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 7.932.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société FONDOR SICAV qui s'est tenue en date du 10 février 2005 au siège social que Monsieur André Roelants, Président et CEO de CLEARSTREAM INTERNATIONAL S.A. / DEUTSCHE BÖRSE CLEARING, demeurant à Lintgen, a été nommé aux fonctions d'administrateur de la société pour une durée d'un an, son mandat se terminant lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2005, réf. LSO-BC00009. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018555.3/984/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

AC CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 55.238.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2005, réf. LSO-BB03804, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

Pour la société

Signature

(018495.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

ProLogis GERMANY XII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.933.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

D. Bannerman

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03422. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018496.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

ProLogis GERMANY XIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.934.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

D. Bannerman

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03424. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018498.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

LORITANGA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 35.715.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 février 2005, réf. LSO-BB04975, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(018506.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

ProLogis GERMANY XIV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.935.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

D. Bannerman

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03425. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018502.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

GOLF DE MEYSEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 96.127.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2005, réf. LSO-BB06027, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

Signature.

(018504.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

GOLF DE MEYSEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 96.127.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2005, réf. LSO-BB06029, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

Signature.

(018501.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

GRAFFHOPPER HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 72.216.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2005, réf. LSO-BB06026, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

Signature.

(018507.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

BLOOCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 93.856.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 février 2005, réf. LSO-BB04972, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(018508.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

ProLogis GERMANY XIX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 86.434.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

D. Bannerman

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03426. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018505.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

ProLogis ITALY II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 72.352.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

D. Bannerman

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03427. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018509.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

HELLAS FINANCE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 87.042.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2005, réf. LSO-BB06028, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

Signature.

(018510.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

ARENS-SCHEER LE TRENTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 41.829.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2005, réf. LSO-BB05839, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(018558.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

DELMAR INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 46.034.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 février 2005, réf. LSO-BB04970, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(018511.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

UNITED HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 15.273.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 février 2005, réf. LSO-BB04967, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(018513.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

RHIAG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 70.378.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 février 2005, réf. LSO-BB05026, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

Signature.

(018519.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

PANICAUT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 92.033.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2005, réf. LSO-BB05417, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(018547.3/759/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

PROGETRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3253 Bettembourg, 14, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 41.602.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 janvier 2005

Giovanni Zona est réélu administrateur délégué pour une période de six ans.

Carminé Zona est réélu administrateur pour une période de six ans.

Louise Zona est réélu administrateur pour une période de six ans.

Pour extrait sincère et conforme

G. Zona / C. Zona / L. Zona

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04572. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018684.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

MASCHINENFABRIK BEAUFORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 27.627.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2005, réf. LSO-BB05699, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2005. Signatures.
(018518.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

MASCHINENFABRIK BEAUFORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 27.627.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2005, réf. LSO-BB05698, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2005. Signature.
(018517.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

MASCHINENFABRIK BEAUFORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 27.627.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2005, réf. LSO-BB05697, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2005. Signature.
(018516.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

MASCHINENFABRIK BEAUFORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 27.627.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2005, réf. LSO-BB05696, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2005. Signature.
(018514.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

MASCHINENFABRIK BEAUFORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 27.627.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2005, réf. LSO-BB05695, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2005. Signature.
(018512.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

SOCIETE IMMOBILIERE BALEZO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4620 Differdange, 65, rue Emile Mark.
R. C. Luxembourg B 10.926.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2005, réf. LSO-BC00371, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2005. Signature.
(018554.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

ProLogis ITALY IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 79.004.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

D. Bannerman

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03429. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018521.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

ProLogis ITALY IX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 87.825.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

D. Bannerman

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03432. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018525.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

LLOYDS TSB INTERNATIONAL LIQUIDITY, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 29.813.

Le bilan au 31 octobre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2005, réf. LSO-BB06084, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

Signatures.

(018556.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

ARENS-SCHEER LIBERTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 58, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 7.856.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2005, réf. LSO-BB05838, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(018560.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

ProLogis ITALY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 18.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 60.857.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

D. Bannerman

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03434. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018528.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

ProLogis ITALY V, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 79.084.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

D. Bannerman

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03436. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018530.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

DENNEMEYER & CO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1274 Howald, 55, rue des Bruyères.

R. C. Luxembourg B 21.880.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2005, réf. LSO-BB05836, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(018562.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

LLOYDS TSB INTERNATIONAL PORTFOLIO, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 7.635.

Le bilan au 31 octobre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 février 2005, réf. LSO-BB06089, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

Signatures.

(018557.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

LOGINVEST S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 11.502.

DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le trois février.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme holding luxembourgeoise, dénommée LOGINVEST S.A. avec siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous la Section B et le numéro 11.502,

constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire Jean-Joseph Schwachtgen alors de résidence à Pétange, en date du 9 novembre 1973, publié au Mémorial C de 1974, page 274.

Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière en vertu d'un conseil d'administration en date du 12 novembre 2001, publié au Mémorial C de 2002, page 35.149.

La société a été mise en liquidation par acte du notaire soussigné en date du 29 décembre 2004.

L'assemblée est présidée par Madame Emanuela Brero, employée privée, 19-21, bd du Prince Henri, Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Christophe Velle, employé privé, 19-21, bd du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée désigne comme scrutateur Madame Géraldine Vinciotti, employée privée, 19-21, bd du Prince Henri, Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que les 7.000 (sept mille) actions représentatives de l'intégralité du capital social, sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Rapport du commissaire-vérificateur;
2. Paiements à effectuer selon le rapport du commissaire-vérificateur, notamment remboursement des soldes restant aux actionnaires;
3. Décharge à accorder aux administrateurs et au commissaire aux comptes en fonction lors de la mise en liquidation de la Société;
4. Décharge au liquidateur et au commissaire vérificateur;
5. Clôture de la liquidation et désignation de l'endroit où les livres et documents comptables de la société seront déposés et conservés pour une période de 5 ans;
6. Divers.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour. Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

La société T.A.S.L., avec siège social à Luxembourg, 69B, bd de la Pétrusse, nommée commissaire-vérificateur, a fait son rapport, lequel est approuvé par l'assemblée générale extraordinaire.

Deuxième résolution

L'assemblée donne pouvoir à AACO, S.à.r.l., avec siège social à Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt, afin d'effectuer les paiements selon le rapport du commissaire-vérificateur, notamment remboursement des soldes restant aux actionnaires.

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner décharge de toute responsabilité présente et future tant aux administrateurs en fonction et au commissaire en fonction au moment de la mise en liquidation, et décharge est donnée aux membres du bureau.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de donner décharge de toute responsabilité présente et future tant au liquidateur qu'au commissaire à la liquidation pour l'exercice de leurs mandats respectifs.

Cinquième résolution

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société LOGINVEST S.A., qui cessera d'exister.

L'assemblée décide que les livres et documents de la société resteront déposés pendant 5 années au 19-21, Bvd du Prince Henri à L-1724 Luxembourg.

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu en langue française aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. Brero, Ch. Velle, G. Vinciotti, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2005, vol. 23CS, fol. 77, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2005.

J. Delvaux.

(018960.3/208/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2005.

ProLogis ITALY VI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 77.446.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

D. Bannerman

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03440. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018532.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

ProLogis ITALY VII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 77.447.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

D. Bannerman

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03441. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018533.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

FLEURS TREICHEL-GOELLES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1842 Howald, 39, rue Grand-Duc Jean.

R. C. Luxembourg B 75.716.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2005, réf. LSO-BC00084, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2005.

Signature.

(018592.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

TMF GROUP HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 102.822.

In the year two thousand and four, on the eleventh day of November.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of TMF GROUP HOLDING LUXEMBOURG S.A., having its registered office at 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number R.C.S.L. B.102.822.

The Company was incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 27 July 2004, not yet published.

The Company's articles of association have been amended by deed of the undersigned notary of 28 September 2004, not yet published.

The meeting is presided by M^e Yoanna Stefanova, attorney-at-law in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mr Patrick Van Hees, jurist in Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed *ne varietur* by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 890,865 Ordinary Shares having voting rights and the 972 Preference Shares without voting rights, representing the whole capital of the Company, are represented at this meeting. All the shareholders declare having been informed on the agenda of the meeting beforehand and waived all convening requirements and formalities. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and decide on all the items of the agenda.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

(1) Acknowledgment and declaration that the share premium paid on the 972 Preference Shares issued on 28 September 2004 was of EUR 21,006.98 per Preference Share, (i.e. a total amount of EUR 20,418,785) instead of EUR 20,998.75 per Preference Share (i.e. a total amount of EUR 20,410,785).

(2) Amendment of Article 5 of the Company's Articles of Association in order to reflect the correct share premium amount paid on the 972 Preference Shares on 28 September 2004.

(3) Miscellaneous.

After deliberation the following resolutions were adopted unanimously:

First resolution

The extraordinary general meeting of shareholders acknowledges and declares that the share premium paid on the 972 Preference Shares issued on 28 September 2004 was of EUR 21,006.98 per Preference Share, (i.e. a total amount of EUR 20,418,785) instead of EUR 20,998.75 per Preference Share (i.e. a total amount of EUR 20,410,785).

The amount of EUR 8,000 which corresponds to the difference between the amount of the total share premium which was actually paid on the 972 Preference Shares on 28 September 2004, (i.e. EUR 20,418,785) and the amount of the total share premium which was recorded as being paid on the 972 Preference Shares in the notarial deed of 28 September 2004, (i.e. EUR 20,410,785) was entirely paid in cash on 28 September 2004, evidence whereof has been provided to the undersigned notary who expressly acknowledges it.

Second resolution

The extraordinary general meeting of shareholders resolves to amend of Article 5 of the Company's Articles of Association in order to reflect the correct share premium amount paid on the 972 Preference Shares on 28 September 2004. Article 5 shall now read as follows:

«**Art. 5. Corporate Capital**

The issued share capital is set at EUR 1,114,796.25 (one million, one hundred and fourteen thousand seven hundred ninety-six Euros and twenty-five cents), divided into:

98,985 A Ordinary Shares

98,985 B Ordinary Shares

98,985 C Ordinary Shares

98,985 D Ordinary Shares

98,985 E Ordinary Shares

98,985 F Ordinary Shares

98,985 G Ordinary Shares

98,985 H Ordinary Shares

98,985 I Ordinary Shares

with a nominal value of EUR 1.25 (one euro and twenty-five cents) each and:

972 Preference Shares with a nominal value of EUR 1.25 (one euro and twenty-five cents) each.

In addition to the issued share capital, a share premium of EUR 3.24 (three Euros twenty-four cents) has been paid on each of the Ordinary Shares which were issued at the time of the extraordinary shareholders meeting of 28 September 2004, (i.e. a total amount of EUR 2,886,402.60 (two million eight hundred eighty six thousand four hundred and two Euros and sixty cents), and a share premium of EUR 21,006.98 (twenty-one thousand six Euros ninety-eight cents) has

been paid on each Preference Share (i.e. a total amount of EUR 20,418,785 (twenty million four hundred and eighteen thousand seven hundred and eight-five Euros).»

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately EUR 1,000.-.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille quatre, le onze novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de TMF GROUP HOLDING LUXEMBOURG S.A. (la «Société») ayant son siège social établi à 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 102.822.

La Société a été constituée par un acte du notaire soussigné en date du 27 juillet 2004, qui n'a pas encore été publié.

Les statuts de la Société ont été modifié par acte du notaire instrumentant du 28 septembre 2004, qui n'a pas encore été publié.

L'assemblée est présidée par Maître Yoanna Stefanova, Avocat à la Cour à Luxembourg.

Le président désigne en tant que secrétaire et l'assemblée élit en tant que scrutateur Monsieur Patrick van Hees, juriste à Luxembourg.

Le président requiert le notaire de dresser acte de ce que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par chacun d'eux sont mentionnés sur la liste de présence. Cette liste et les procurations, signées ne varietur par les personnes présentes et le notaire, restent annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

II.- Comme il ressort de la liste de présence, 890.865 Actions Ordinaires ayant droit de vote et 972 Actions Préférentielles sans droit de vote, représentant tout le capital social de la Société, sont représentées à l'assemblée. Tous les actionnaires déclarent avoir été informés d'avance de l'ordre du jour de l'assemblée et renoncent à toutes les exigences et formalités de convocation. L'assemblée est donc régulièrement convoquée et peut valablement délibérer et décider de tous les points de l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est la suivante:

Ordre du jour:

1. Constatation et déclaration que la prime d'émission payée sur les 972 Actions Préférentielles émises le 28 septembre 2004 était de 21.006.98 EUR par Action Préférentielle (c'est-à-dire un montant total de 20.418.785 EUR) au lieu de 20.998,75 EUR par Action Préférentielle (c'est-à-dire un montant total de 20.410.785 EUR).

2. Modification de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter le montant correct de la prime d'émission payée sur les 972 Actions Préférentielles émises le 28 septembre 2004.

3. Divers.

Après délibération, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires constate et déclare que la prime d'émission payée sur les 972 Actions Préférentielles émises le 28 septembre 2004 était de 21.006,98 EUR par Action Préférentielle (c'est-à-dire un montant total de 20.418.785 EUR) au lieu de 20.998,75 EUR par Action Préférentielle (c'est-à-dire un montant total de 20.410.785 EUR).

La somme de 8.000 EUR qui correspondent à la différence entre le montant total de prime d'émission qui a été effectivement payée sur les 972 Actions Préférentielles le 28 septembre 2004 (c'est-à-dire 20.418.785 EUR) et le montant total de prime d'émission qui figure dans l'acte notarié du 28 septembre 2004 comme ayant été payé sur les 972 Actions Préférentielles (c'est-à-dire 20.410.785 EUR) a été entièrement payée en numéraire le 28 Septembre 2004 dont preuve a été donné au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter le montant correct de la prime d'émission payée sur les 972 Actions Préférentielles émises le 28 septembre 2004, par suite de la résolution précédente.

L'article 5 des Statuts disposera désormais comme suit:

«Art. 5. Capital Social

Le capital social souscrit de la Société est fixé à EUR 1.114.796,25 (un million cent quatorze mille sept cent quatre-vingt seize Euro et vingt-cinq cents) représenté par:

98.985 Actions Ordinaires A

98.985 Actions Ordinaires B
98.985 Actions Ordinaires C
98.985 Actions Ordinaires D
98.985 Actions Ordinaires E
98.985 Actions Ordinaires F
98.985 Actions Ordinaires G
98.985 Actions Ordinaires H
98.985 Actions Ordinaires I

ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un Euro vingt-cinq cents) chacune et 972 (neuf cent soixante douze) Actions Préférentielles ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un Euro vingt-cinq cents) chacune.

En plus du capital social, une prime d'émission de EUR 3,24 (trois Euro vingt-quatre cents) a été payée pour chaque Action Ordinaire émise lors de l'assemblée générale des actionnaires du 28 septembre 2004 (c'est-à-dire un montant total de EUR 2.886.402,60 (deux millions huit cent quatre-vingt-six mille quatre cent deux Euro et soixante cents), et une prime d'émission de EUR 21.006,98 EUR (vingt et un mille six Euro quatre-vingt-dix-huit cents) a été payée pour chacune des Actions Préférentielles (c'est-à-dire un montant total de 20.418.785 EUR (vingt millions quatre cent dix-huit mille sept cent quatre-vingt-cinq Euro).»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui sont mis à la charge de la Société en raison du présent acte, s'élève à environ EUR 1.000,-.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour de l'assemblée, cette dernière a été levée.

Sur quoi le présent acte notarial est rédigé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec Nous, le notaire.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: Y. Stefanova, P. van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2004, vol. 145S, fol. 77, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

J. Elvinger.

(019166.2/211/157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2005.

ProLogis ITALY VIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 78.785.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

D. Bannerman

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03442. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018534.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

FIDUCIAIRE A.C.I. S.A., FIDUCIAIRE DES ARTISANS, COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS, Société Anonyme.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 75, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 77.163.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2005, réf. LSO-BC00085, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2005.

Signature.

(018593.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

ProLogis ITALY X, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 30.000,-

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 94.043.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

D. Bannerman

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03445. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018535.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

FARLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 43.294.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue le 20 janvier 2005, il a été décidé:

1. de nommer en tant que nouveaux administrateurs de la société:

- Monsieur Alfio Di Croce, avec adresse professionnelle au 641, Via Appia, I-74100 Taranto;

- Monsieur Pio Guido Giacomini, avec adresse professionnelle au 70, Via Motta, CH-6900 Massagno, Suisse;

pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2004 et qui se tiendra en 2005;

2. de nommer au poste de commissaire CONSOLIDA S.A. ayant son siège social au Via Pasteur 1, CH-6830 Chiasso pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2004 et qui se tiendra en 2005 en remplacement d'EUROFID, démissionnaire, en date du 14 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2005, réf. LSO-BB05985. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018544.3/581/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

TITAN INTERNATIONAL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 101.078.

In the year two thousand and four, on the eighteenth day of November.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of TITAN INTERNATIONAL LUXEMBOURG, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office in L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, incorporated by deed enacted on the April 16, 2004, registered with the Luxembourg Trade & Companies register, section B number 101.078, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 775 on 28 July, 2004.

The meeting is presided by Mr. Patrick van Hees, jurist in L-1450 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mss Rachel Uhl, jurist in L-1450 Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I. The sole shareholder present or represented and the number of shares held by him are shown on an attendance list. That list and the proxy, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II. As appears from the attendance list, the 500 (five hundred) shares, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholder has been beforehand informed.

III. The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Increase of the corporate capital by an amount of EUR 2,565,000.- (two million five hundred sixty-five thousand euros) so as to raise it from its present amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euros) to EUR 2,577,500.- (two million five hundred seventy-seven thousand and five hundred euros) by the issue of 102,600 (one hundred two thousand and six hundred) new shares having a par value of EUR 25.- (twenty-five euros) each, subject to

payment of a share premium amounting globally to EUR 10,259,000.- (ten million two hundred fifty-nine thousand euros).

2. Subscription, intervention of the subscriber and payment of all the new shares by contribution in kind of shares.
3. Acceptation by the manager of TITAN INTERNATIONAL LUXEMBOURG, S.à r.l.
4. Amendment of article eight of the Articles of Incorporation in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the sole shareholder decides what follows:

First resolution

The company TITAN INTERNATIONAL INC., a company organized under the laws of the United States, having its registered office at 2701 Spruce Street, Quincy, Illinois 62301 USA.; sole shareholder, exercising the powers devolved to the general meeting of shareholders, decides to increase the issued share capital by EUR 2,565,000.- (two million five hundred sixty-five thousand euros) so as to raise it from its present amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euros) to EUR 2,577,500.- (two million five hundred seventy-seven thousand and five hundred euros) by the issue of 102,600 (one hundred two thousand and six hundred) new shares having a par value of EUR 25.- (twenty-five euros) each, subject to payment of a share premium amounting globally to EUR 10,259,000.- (ten million two hundred fifty-nine thousand euros), the whole to be fully paid up through a contribution in kind consisting in shares of a company having its registered office in a European Union state (Luxembourg).

Second resolution

The sole existing shareholder accepts the subscription of the 102,600 (one hundred two thousand and six hundred) new shares to be issued.

Contributor's Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervenes the aforementioned company TITAN INTERNATIONAL INC., here represented as stated hereabove;

which declares to subscribe to the 102,600 (one hundred two thousand and six hundred) new shares and to pay them up as well as the share premium by a contribution in kind hereafter described:

Description of the contributions

300 shares with a par value of USD 50.- (fifty US dollars) of TITAN LUXEMBOURG, S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, representing 15% of the share capital of this latest company, divided in 2,000 shares; this contribution being valued at EUR 12,824,000 (twelve million eight hundred twenty-four thousand euros), remunerated by issue of 102,600 (one hundred two thousand and six hundred) new shares in TITAN INTERNATIONAL LUXEMBOURG, S.à r.l.

Evaluation

The net value of this contribution in kind is evaluated at EUR 12,824,000.- (twelve million eight hundred twenty-four thousand euros).

The subscriber requests that this total amount of the contribution has to be considered as share capital for a total amount of EUR 2,565,000.- (two million five hundred sixty-five thousand euros) and as share premium for an amount of EUR 10,259,000.- (ten million two hundred fifty-nine thousand euros), to be allocated as follows:

- EUR 10,001,000.- (ten million one thousand euros) to a distributable item of the balance sheet;
- EUR 258,000.- (two hundred fifty-eight thousand euros) to an undistributable item of the balance sheet as allocated to the legal reserve.

Evidence of the contribution's existence

Proof of the ownership and the value of such shares has been given to the undersigned notary by the Memorandum of Articles of Association of the concerned company and by a declaration issued by the manager of TITAN INTERNATIONAL LUXEMBOURG, S.à r.l. attesting the current number of shares, their ownership, and their true valuation in accordance with current market trends.

Effective implementation of the contribution

TITAN INTERNATIONAL INC., contributor prenamed here represented as stated hereabove, declares:

- all the shares are fully paid up;
- such shares are in registered form;
- there exists no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of the shares be transferred to him;
- such shares are legally and conventionally freely transferable;
- all formalities shall be carried out in Luxembourg in order to formalise the transfer and to render it effectively anywhere and toward any third party.
- TITAN INTERNATIONAL LUXEMBOURG, S.à r.l. is already and still currently owner of 1,700 (one thousand seven hundred) shares, i.e. 85% (eighty-five per cent) of the shares representing the capital of TITAN LUXEMBOURG, S.à r.l. pursuant to a transfer agreement recorded previously.

Manager's intervention

Thereupon intervenes:

- Maurice M. Taylor Jr., with business address at 2701 Spruce Street, Quincy, Illinois 62301 USA, here represented by Mr Van Hees, prenamed by virtue of a proxy which will remain here annexed.

Acknowledging having been beforehand informed of the extent of his responsibility, personally legally engaged as manager of the company by reason of the here above described contribution in kind, he expressly agrees with the descrip-

tion of the contribution in kind, with its valuation, with the effective transfer of these shares, and confirms the validity of the subscription and payment.

Third resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the contribution being fully carried out, the shareholder decides to amend the article eight of the Articles of Incorporation to read as follows:

«**Art. 6.** The Company's capital is set at EUR 2,577,500.- (two million five hundred seventy-seven thousand and five hundred euros) represented by 103,100 (one hundred three thousand and one hundred) shares with a par value of EUR 25.- (twenty-five euros) each.»

Pro rata contribution tax payment exemption request

Considering that it concerns an increase of the share capital of a Luxembourg company by a contribution in kind consisting of shares of a financial stock company (société de capitaux) having its registered office in an European Union State, bringing its participation from 85%, already owned, to 100% after the present contribution, the company expressly requests the pro rata fee payment exemption on basis of Article 4.2 of the Luxembourg law of December 29, 1971, as modified by the law of December 3, 1986, which provides for a fixed rate registration tax perception in such a case.

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about five thousand euro.

Retainer: Sufficient funds, equal at least at the amount as precised above for notarial fees are already at disposal of the undersigned notary, the contribution being made in kind.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille quatre, le dix-huit novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique de la société à responsabilité limitée TITAN INTERNATIONAL LUXEMBOURG, S.à r.l., ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, inscrite au registre de commerce et des sociétés, section B numéro 101.078, constituée par acte du 16 avril 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 775 du 28 juillet 2004.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Rachel Uhl, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I. L'actionnaire unique présent ou représenté et le nombre de parts qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Il ressort de la liste de présence que les 500 (cinq cents) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'actionnaire a été préalablement informé.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 2.565.000,- (deux millions cinq cent soixante cinq mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) à EUR 2.577.500,- (deux millions cinq cent septante sept mille cinq cents euros) par l'émission de 102.600 (cent deux mille six cents) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, moyennant paiement d'une prime d'émission globale de EUR 10.259.000,- (dix millions deux cent cinquante-neuf mille euros).

2. Souscription, intervention du souscripteur et libération de toutes les parts sociales nouvelles par apport en nature d'actions.

3. Acceptation par le gérant de TITAN INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.à r.l.

4. Modification afférente de l'article huit des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'actionnaire unique, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

La société TITAN INTERNATIONAL INC., une société régie par le droit des Etats-Unis et ayant son siège social au 2701 Spruce Street, Quincy, Illinois 62301 USA; actionnaire unique exerçant les prérogatives dévolues à l'assemblée, décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 2.565.000,- (deux millions cinq cent soixante cinq mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) à EUR 2.577.500,- (deux millions cinq cent septante sept mille cinq cents euros) par l'émission de 102.600 (cent deux mille six cents) parts sociales nou-

velles d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, moyennant paiement d'une prime d'émission globale de EUR 10.259.000,- (dix millions deux cent cinquante-neuf mille euros), le tout intégralement par l'apport réalisé en nature d'actions d'une société ayant son siège social dans un Etat membre de la Communauté Européenne.

Deuxième résolution

L'actionnaire unique existant accepte la souscription des 102.600 (cent deux mille six cents) parts sociales nouvelles à émettre.

Intervention de l'apporteur - Souscription - Libération

Intervient ensuite aux présentes la société prédésignée TITAN INTERNATIONAL INC., représentée comme dit ci-avant;

laquelle a déclaré souscrire les 102.600 (cent deux mille six cents) parts sociales nouvelles et les libérer intégralement ainsi que la prime d'émission par un apport en nature ci-après décrit.

Description de l'apport

300 actions d'une valeur nominale de USD 50,- chacune, de TITAN LUXEMBOURG, S.à r.l., une société régie par les lois de Luxembourg, ayant son siège social aux 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, représentant 15% (quinze pour cent) du capital social de cette dernière, divisé en 2.000 actions; cet apport étant évalué à EUR 12.824.000,- (douze millions huit cent vingt-quatre mille euros), rémunéré par l'émission de 102.600 (cent deux mille six cents) parts sociales nouvelles de TITAN INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.à r.l.

Evaluation

La valeur nette de cet apport en nature est évaluée à EUR 12.824.000,- (douze millions huit cent vingt-quatre mille euros).

Le souscripteur déclare que la valeur totale de l'apport fait à TITAN INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.à r.l. doit être considérée comme du capital pour un montant de EUR 2.565.000,- (deux millions cinq cent soixante cinq mille euros) et comme une prime d'émission pour un montant de EUR 10.259.000,- (dix millions deux cent cinquante-neuf mille euros), à allouer comme suit:

- EUR 10.001.000,- (dix millions mille euros) à une réserve distribuable du bilan;
- EUR 258.000,- (deux cent cinquante huit mille euros) à une réserve non distribuable du bilan telle que la réserve légale.

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de la propriété et de la valeur de ces actions a été donnée au notaire instrumentant par les statuts de la société concernée et une déclaration émise par le gérant de TITAN INTERNATIONAL LUXEMBOURG, S.à. r.l. attestant le nombre actuel d'actions, leur appartenance et leur valeur réelle conformément aux tendances actuelles du marché.

Réalisation effective de l'apport

TITAN INTERNATIONAL INC., prédésignée, apporteur ici représenté comme dit ci-avant, déclare:

- que les actions de TITAN LUXEMBOURG, S.à r.l. sont entièrement libérées;
- qu'il est le seul plein propriétaire et possédant les pouvoirs de disposer de ces actions conventionnellement et librement transmissibles, n'existant aucun droit de préemption ou d'autres droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit d'en acquérir une ou plusieurs;
- que toutes formalités seront réalisées au Luxembourg, aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties;

TITAN INTERNATIONAL LUXEMBOURG, S.à r.l. est déjà et encore propriétaire de 1.700 (mille sept cents) parts sociales, c'est-à-dire 85% (quatre-vingt-cinq pour cent) des titres représentant le capital de TITAN LUXEMBOURG, S.à r.l., en vertu d'une cession de parts sociales intervenue préalablement aux présentes.

Intervention du gérant

Est alors intervenu:

a) Maurice M. Taylor Jr., demeurant 2701 Spruce Street, Quincy, Illinois 62301 USA, ici représenté par M. Van Hees, prénommé, en vertu d'une procuration qui restera ci-annexée, agissant en qualité de gérants de la société TITAN INTERNATIONAL LUXEMBOURG, S.à r.l.

Reconnaissant avoir pris connaissance de l'étendue de sa responsabilité, légalement personnellement engagé en sa qualité de gérant de la société à raison de l'apport en nature ci-avant décrit, il marque expressément son accord sur la description de l'apport en nature, sur son évaluation, sur le transfert de la propriété desdites actions, et confirme la validité des souscription et libération.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'apport étant totalement réalisé, l'actionnaire décide de modifier l'article huit des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 8.** Le capital social est fixé à EUR 2.577.500,- (deux millions cinq cent septante sept mille cinq cents euros) divisé en 103.100 (cent trois mille cent) parts sociales de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.»

Requête en exonération de paiement du droit proportionnel d'apport

Compte tenu qu'il s'agit de l'augmentation du capital social d'une société luxembourgeoise par apport en nature de parts sociales non encore apportées, émises par une société de capitaux ayant son siège dans un Etat de l'Union Européenne, portant sa participation de 85%, déjà détenue, à 100% après le présent apport, la société requiert expressément

l'exonération du paiement du droit proportionnel d'apport sur base de l'article 4.2 de la loi du 29 décembre 1971 telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986. qui prévoit en pareil cas le paiement du droit fixe d'enregistrement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ cinq mille euros.

Provision: Une somme suffisante, égale au moins au montant des frais notariaux mentionné ci-avant est d'ores et déjà à la disposition du notaire soussigné, l'apport étant réalisé en nature.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des même comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: P. van Hees, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2004, vol. 22CS, fol. 71, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2004.

J. Elvinger.

(019168.3/211/229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2005.

TITAN INTERNATIONAL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 101.078.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2005.

J. Elvinger

Notaire

(019169.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2005.

WAGONS-LITS TOURISME, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,-.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 105, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 9.916.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée WAGONS-LITS TOURISME S.à r.l. tenue le 18 novembre 2004 que:

1. La démission de Madame Béatrice Paques, demeurant à B-1190 Bruxelles, 103, rue des Sept Bonniers, en sa qualité de gérante de la société est acceptée.

2. Sont nommés gérants avec pouvoir de signature individuelle:

- Monsieur Baudouin Gillis, demeurant à B-1200 Bruxelles, 134, avenue J.-F. Debecker.

- Monsieur Stany Freid, demeurant à B-6792 Halanzy, 11, rue du Pont.

Luxembourg, le 4 février 2005.

Signature

Le Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 2005, réf. LSO-BB06175. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018553.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

TISHMAN SPEYER SANTA MARGHERITA II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 95.598.

Les statuts coordonnés, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(018753.3//9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

KLÖCKNER PENTAPLAST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 84.253.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 27 janvier 2005, les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

- nomination de BDO DEUTSCHE WARENTREUHAND AG, ayant son siège social au Berliner Allee, 59, D-40005 Düsseldorf en tant que Réviseur d'Entreprises pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes consolidés de la société et du groupe pour l'exercice se terminant le 30 septembre 2005 et qui se tiendra en 2006;

- renouvellement du mandat de BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A. ayant son siège social au 5, boulevard de la Foire, L-2013 Luxembourg en tant que Commissaire pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 30 septembre 2005 et qui se tiendra en 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2005, réf. LSO-BB05998. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018569.3/581/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

ATA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 74, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 35.163.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2005, réf. LSO-BB05833, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(018570.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

ATA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 74, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 35.163.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2005, réf. LSO-BB05835, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(018564.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

EMAP LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: EUR 300.000,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 103.274.

Par résolution en date du 10 février 2005, l'associé unique a décidé de reporter la date de première clôture de l'exercice social du 31 mars 2005 au 31 mars 2006.

Par conséquent, le premier exercice social commence le 13 septembre 2004 et prend fin le 31 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2005, réf. LSO-BB05992. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018576.3/581/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

EMAP LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: EUR 300.000,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 103.275.

Par résolution en date du 10 février 2005, l'associé unique a décidé de reporter la date de première clôture de l'exercice social du 31 mars 2005 au 31 mars 2006.

Par conséquent, le premier exercice social commence le 13 septembre 2004 et prend fin le 31 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2005, réf. LSO-BB05993. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018586.3/581/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

EMAP LUXEMBOURG CAPITAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: EUR 274.188.600,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 103.684.

Par résolution en date du 11 février 2005, l'associé unique a décidé de reporter la date de première clôture de l'exercice social du 31 mars 2005 au 31 mars 2006.

Par conséquent, le premier exercice social commence le 8 octobre 2004 et prend fin le 31 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2005, réf. LSO-BB05995. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018588.3/581/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

EUROPEAN DIVERSIFIED BOND FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 77.506.

Le bilan au 31 mai 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 février 2005, réf. LSO-BB05740, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

Pour EUROPEAN DIVERSIFIED BOND FUND, Société d'Investissement à Capital Variable
DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(018590.3/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

FITA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1913 Luxembourg, 12, rue Léandre Lacroix.
R. C. Luxembourg B 88.162.

Le bilan au 31 août 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 février 2005, réf. LSO-BB04946, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2005.

Signature.

(018634.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

FITA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1913 Luxembourg, 12, rue Léandre Lacroix.
R. C. Luxembourg B 88.162.

Le bilan au 31 août 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 février 2005, réf. LSO-BB04943, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2005.

Signature.

(018632.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

NOPSON, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5408 Bous, 45, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 68.856.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2005, réf. LSO-BC00082, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2005.

Signature.

(018594.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

**SPACIOF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. RESTAURANT SOLANA, S.à r.l.).**

Siège social: L-2628 Luxembourg, 61, rue des Trévires.
R. C. Luxembourg B 85.825.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} mars 2005, réf. LSO-BC00091, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2005.

Signature.

(018595.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

**TETRADE S.A., Société Anonyme,
(anc. Société à responsabilité limitée).**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 46.646.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00601, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

TETRADE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(018531.3/795/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

**TETRADE S.A., Société Anonyme,
(anc. Société à responsabilité limitée).**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 46.646.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00599, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

TETRADE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(018529.3/795/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

**TETRADE S.A., Société Anonyme,
(anc. Société à responsabilité limitée).**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 46.646.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00596, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

TETRADE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(018527.3/795/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

**TETRADE S.A., Société Anonyme,
(anc. Société à responsabilité limitée).**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 46.646.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00595, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

TETRADE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(018526.3/795/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

**TETRADE S.A., Société Anonyme,
(anc. Société à responsabilité limitée).**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 46.646.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00594, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

TETRADE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(018524.3/795/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

**TETRADE S.A., Société Anonyme,
(anc. Société à responsabilité limitée).**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 46.646.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00593, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

TETRADE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(018523.3/795/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

**TETRADE S.A., Société Anonyme,
(anc. Société à responsabilité limitée).**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 46.646.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00592, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2005.

TETRADE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(018520.3/795/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

EIFAN FINANCIAL CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 34B, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 43.972.

Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 février 2005 à 12.00 heures

La séance est ouverte à 12.00 heures.

Président: M. Anthony J. Nightingale

Scrutateur: Mme Christine Picco

Monsieur le Président expose et l'Assemblée constate:

que les actionnaires étant connus, reconnaissant avoir été dûment convoqués, ont renoncé pour autant que besoin est à toute publication vu l'urgence de la situation;

que pour assister à la présente Assemblée, les actionnaires se sont conformés aux dispositions légales et statutaires;

que la présente Assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour:

1) Démissions.

2) Nominations.

Après avoir délibéré l'Assemblée prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1) Démissions.

Le conseil accepte les démissions de Monsieur Christian Genard et Monsieur Fabrice Chinetti.

2) Nominations

Le conseil procède à l'élection d'un nouveau administrateur. Est appelé à la fonction d'administrateur:

Monsieur John Goffe, de nationalité anglaise, né à Londres, Royaume-Uni, le 15 septembre 1917, demeurant à B-1932 St. Stevens-Woluwe, Parklane, Woluwedale 12/70.

Qui accepte. Le mandat d'administrateur est gratuit.

N'ayant pas d'autres points à l'ordre du jour, la réunion se termine à 13.30 heures.

A.J. Nightingale / Ch. Picco

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2005, réf. LSO-BC00373. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018596.3/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

ARGONNE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 31.637.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2005, réf. LSO-BB05598, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2005.

Signature.

(018598.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

ARGONNE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 31.637.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2005, réf. LSO-BB05599, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2005.

Signature.

(018600.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

ARGONNE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 31.637.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2005, réf. LSO-BB05600, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2005.

Signature.

(018601.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

ARGONNE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 31.637.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2005, réf. LSO-BB05601, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2005.

Signature.

(018602.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

ARGONNE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 31.637.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2005, réf. LSO-BB05602, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2005.

Signature.

(018603.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

ARGONNE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 31.637.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2005, réf. LSO-BB05603, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2005.

Signature.

(018604.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

ARGONNE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 31.637.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2005, réf. LSO-BB05604, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2005.

Signature.

(018605.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

ARGONNE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 31.637.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2005, réf. LSO-BB05606, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2005.

Signature.

(018607.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

ARGONNE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 31.637.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2005, réf. LSO-BB05607, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2005.

Signature.

(018608.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

ARGONNE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 31.637.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 février 2005, réf. LSO-BB05608, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2005.

Signature.

(018610.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

SCOR EUROPE MID CAP, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 78.092.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 15 décembre 2004 a décidé:

* de ratifier les nominations de Messieurs Yvan Besnard et Marcel Kahn nommés administrateurs (respectivement en date des 13 septembre 2004 et 18 octobre 2004) en remplacement de Messieurs François Constantin et Maurice Toledano, administrateurs démissionnaires,

* de renouveler pour une période d'un an le mandat d'administrateur de:

- Monsieur Marcel Kahn (Président du Conseil),

SCOR GROUPE, 1, avenue du Général de Gaulle, Puteaux, France;

- Monsieur Antoine Bricard,

SCOR GROUPE, 1, avenue du Général de Gaulle, Puteaux, France;

- Monsieur Yvan Besnard,

SCOR REASSURANCE, 1, avenue du Général de Gaulle, Puteaux, France;

- Monsieur Christian Mounis,

SCOR VIE, 1, avenue du Général de Gaulle, Puteaux, France;

- Monsieur Jean-François Tilquin,

SCOR GROUPE, 1, avenue du Général de Gaulle, Puteaux, France;

- Madame Véronique Leroux,

SCOR GROUPE, 1, avenue du Général de Gaulle, Puteaux, France,

* de renouveler pour une période d'un an le mandat de la société DELOITTE S.A., Luxembourg à la fonction de Réviseur d'Entreprises.

Pour SCOR EUROPE MID CAP, SICAV

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2005, réf. LSO-BB05087. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018597.3/1126/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

EURO-PROMODENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 58.331.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale du 11 février 2005

Démission de Monsieur Georg Hegedus, né le 3 mars 1946 à Budapest, domicilié à 2, Kirchstrasse, B-4700 Eupen comme administrateur.

Démission de Monsieur Georg Hegedus, né le 3 mars 1946 à Budapest, domicilié à 2, Kirchstrasse, B-4700 Eupen comme Commissaire aux comptes.

Nomination de Madame Christine Kirsch, née le 16 mai 1975 à Eupen, domiciliée à Gosperstrasse 105, B-4700 Eupen comme administrateur.

Nomination de FGA (LUXEMBOURG) S.A., immatriculée au RC Luxembourg B 61.096, domiciliée à 53, route d'Arlon L-8211 Mamer comme commissaire aux comptes.

Pour extrait sincère et conforme

J. Heuschen

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 2005, réf. LSO-BB05508. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018688.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

COGNIS HOLDING LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1913 Luxembourg, 12, rue Léandre Lacroix.
R. C. Luxembourg B 83.720.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés tenue le 29 décembre 2004

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés tenue le 29 décembre 2004 que:
Monsieur Michael Schulenburg, né le 8 février 1945 à Bad Harzburg, Allemagne, demeurant à Fliederweg 8, D-40822 Mettmann, Allemagne, a été nommé Gérant D de la Société avec effet immédiat (au 29 décembre 2004) et pour une durée indéterminée.

Il en résulte que le Conseil de Gérance de la Société se compose désormais comme suit:

Gérants A:

- Jean-Philippe Barade, Laurence McNairn, Séverine Michel.

Gérants C:

- Gerard Meijssen, Bjorn Killmer, Stefan Goetz.

Gérant D:

- Michael Schulenburg.

S. Michel

Gérante

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2005, réf. LSO-BA00231. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018617.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

CMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1913 Luxembourg, 12, rue Léandre Lacroix.
R. C. Luxembourg B 102.189.

EXTRAIT

Il résulte de conventions de transfert de parts sociales prenant effet le 22 décembre 2004 que:

- PERMIRA EUROPE III L.P.1, ayant son siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, a transféré 568 parts sociales de la Société à HVB OFFENE UNTERNEHMENSBEITILIGUNGS AG, ayant son siège social à Am Tucherpark, 1, D-80538 München, et enregistré au registre des sociétés de Munich (Handelsregister München) sous le numéro HRB 130375;

- PERMIRA EUROPE III L.P.1, précité, a transféré 139 parts sociales de la Société à CALIFORNIA STATE TEACHERS' RETIREMENT SYSTEM, ayant son siège social à 7667 Folsom Boulevard, Suite 250, Sacramento, CA95826, USA;

- PERMIRA EUROPE III L.P.2., ayant son siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St. Peter Port, Guernesey, a transféré 2.039 parts sociales de la Société à CALIFORNIA STATE TEACHERS' RETIREMENT SYSTEM, précitée;

- PERMIRA EUROPE III GmbH & CO KG, ayant son siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey a transféré 27 parts sociales de la Société à CALIFORNIA STATE TEACHERS' RETIREMENT SYSTEM, précitée;

- PERMIRA EUROPE III CO-INVESTMENT SCHEME, ayant son siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St. Peter Port, Guernesey a transféré 17 parts sociales de la Société à CALIFORNIA STATE TEACHERS' RETIREMENT SYSTEM, précitée;

- PERMIRA INVESTMENTS LIMITED, ayant son siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St. Peter Port, Guernesey, a transféré 50 parts sociales de la Société à CALIFORNIA STATE TEACHERS' RETIREMENT SYSTEM, précitée;

Il en résulte, qu'à compter du 22 décembre 2004 les parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

PERMIRA EUROPE III L.P.1	8.250
PERMIRA EUROPE III L.P.2	23.807
PERMIRA EUROPE III GmbH & CO KG	312
PERMIRA EUROPE III CO-INVESTMENT SCHEME	202
PERMIRA INVESTMENTS LIMITED	589
HVB OFFENE UNTERNEHMENSBEITILIGUNGS AG	568
CALIFORNIA STATE TEACHERS' RETIREMENT SYSTEM	2.272
Total:	36.000

S. Michel

Gérante

Enregistré à Luxembourg, le 22 février 2005, réf. LSO-BB04938. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018623.3/000/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

SOCIETE ANONYME DES CHAUX DE CONTERN.

Siège social: L-5324 Contern, rue des Chaux.
R. C. Luxembourg B 7.119.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 avril 2000

Sur proposition du Président, l'Assemblée confirme par vote unanime la décision du Conseil d'Administration du 28 septembre 1998 et nomme Monsieur Arthur Weis, comme Administrateur de la Société.

Sur la proposition du Président, l'Assemblée accepte, par vote unanime, de charger la COMPAGNIE DE REVISION ERNST & YOUNG S.A., rue Richard Coudenhove Kalergi, L-1359 Luxembourg, de la révision des comptes annuels de notre société pour l'exercice 2000.

Contern, le 1^{er} mars 2005.

S.A. DES CHAUX DE CONTERN

Signature / Signature

Président / Administrateur, Directeur Général

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2005, réf. LSO-BC00397. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018642.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

SOCIETE ANONYME DES CHAUX DE CONTERN.

Siège social: L-5324 Contern, rue des Chaux.
R. C. Luxembourg B 7.119.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 avril 2001

Sur proposition du Président, l'Assemblée confirme par vote unanime la décision du Conseil d'Administration du 25 septembre 2000 et nomme Monsieur Patrick Heinrich, comme Administrateur de la Société.

Sur la proposition du Président, l'Assemblée accepte, par vote unanime, de charger la COMPAGNIE DE REVISION ERNST & YOUNG S.A., rue Richard Coudenhove Kalergi, L-1359 Luxembourg, de la révision des comptes annuels de notre société pour l'exercice 2001.

Contern, le 1^{er} mars 2005.

S. A. DES CHAUX DE CONTERN

Signature / Signature

Président / Administrateur, Directeur Général

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2005, réf. LSO-BC00395. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018643.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

SOCIETE ANONYME DES CHAUX DE CONTERN.

Siège social: L-5324 Contern, rue des Chaux.
R. C. Luxembourg B 7.119.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 avril 2002

Sur proposition du Président, l'Assemblée confirme par vote unanime la décision du Conseil d'Administration du 21 février 2002 par laquelle Monsieur Marcel Schrantz a été coopté comme Administrateur de la Société.

En date du 23 novembre 2001 Monsieur Serge Thurm a donné sa démission comme membre du Conseil de notre société.

Le mandat de Monsieur Robert Dennewald expire en 2002.

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée procède par vote unanime, au renouvellement du mandat de Monsieur Robert Dennewald pour une durée de 6 ans.

Sur la proposition du Président, l'Assemblée accepte, par vote unanime, de charger la COMPAGNIE DE REVISION ERNST & YOUNG S.A., 7, parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach, de la révision des comptes annuels de notre société pour l'exercice 2002.

Contern, le 1^{er} mars 2005.

Pour extrait conforme

S.A. DES CHAUX DE CONTERN

Signature / Signature

Président / Administrateur, Directeur Général

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2005, réf. LSO-BC00394. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018656.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

SOCIETE ANONYME DES CHAUX DE CONTERN.

Siège social: L-5324 Contern, rue des Chaux.
R. C. Luxembourg B 7.119.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 avril 2003

En date du 8 octobre 2002 Monsieur Richard Schupp a donné sa démission comme membre du Conseil de notre société.

Sur proposition du Président et conformément à l'article 256 de la loi du 4 mai 1984 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée accepte, par vote unanime, de charger PricewaterhouseCoopers S.à r.l., siège social, 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, de la révision des comptes annuels de notre société pour l'exercice 2003.

Contern, le 1^{er} mars 2005.

S.A. DES CHAUX DE CONTERN

Signature / Signature

Président / Administrateur, Directeur Général

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2005, réf. LSO-BC00393. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018660.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

SOCIETE ANONYME DES CHAUX DE CONTERN.

Siège social: L-5324 Contern, rue des Chaux.
R. C. Luxembourg B 7.119.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05086, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Contern, le 25 janvier 2005.

Pour S.A. DES CHAUX DE CONTERN

B. Kröner / R. Goy

Fondé de pouvoir / Administrateur, Directeur Général

(018675.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.

SOCIETE ANONYME DES CHAUX DE CONTERN.

Siège social: L-5324 Contern, rue des Chaux.
R. C. Luxembourg B 7.119.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 avril 2004

Les mandats de Monsieur René Goy et de Monsieur Arthur Weis expirent en 2004. Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée procède par vote unanime, au renouvellement des mandats de Monsieur René Goy et de Monsieur Arthur Weis pour une durée de 6 ans.

Sur proposition du Président et conformément à l'article 256 de la loi du 4 mai 1984 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée accepte, par vote unanime, de charger PricewaterhouseCoopers S.à r.l., siège social, 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, de la révision des comptes annuels de notre société pour l'exercice 2004.

Contern, le 1^{er} mars 2005.

S.A. DES CHAUX DE CONTERN

Signature / Signature

Président / Administrateur, Directeur Général

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2005, réf. LSO-BC00392. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(018667.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2005.
